



## **Réunion du Bureau Directeur du 3 décembre 2020 en Visio conférence**

**Présents : Jean-Marie Bécrot, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Eric Freling, Cédric Ibatici, Pascal Poidevin et Paul Pesin**

**Excusés : Patrice Carpentier et Olivier Cambraye**

**Invité : Patrice Bériot**

A ce jour, dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire et des règles de déconfinement, les bureaux du District Aisne sont fermés, le personnel est en chômage partiel et les réunions programmées au siège du district sont annulées jusqu'au 14 décembre 2020.

### **Infos :**

- Réunion en visio de la Commission Football en Milieu Scolaire du mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020. La remise des dotations aux sections sportives pour la saison 2020/2021 sera réalisée par Nicolas Lefèvre avant les vacances de Noël.
- Réunion en visio de la Commission Formation des Bénévoles le mardi 8 décembre 2020 (décalée au jeudi 10 décembre 2020)
- Reconduction de la mise au chômage partiel des salariés jusque fin décembre 2020 selon les mêmes dispositions. Fermeture annuelle pour les fêtes de fin d'année du 25 décembre 2020 au 3 janvier 2021. Réouverture envisagée, à ce jour, le lundi 4 janvier 2021.
- Courrier du Conseil Départemental comportant la liste des clubs de foot à qui le Département a attribué une subvention au titre du « soutien aux clubs » pour l'année 2020. L'accompagnement mis en place par le DAF pour le remplissage des dossiers a été précieux pour les clubs : 140 clubs vont bénéficier du versement de l'aide pour un montant de 61 694.50 euros, soit une moyenne de plus de 440 euros par club. Le Bureau Directeur adresse ses remerciements au Conseil Départemental.
- Réunion avec L'Aisne Nouvelle sur la planification des Trophées Aisne-Nouvelle/Courrier Picard 2021

- Visio des Présidents des 7 Districts des HDF du 24 novembre 2020 :  
La visio du mercredi 24 novembre 2020 a permis un échange sur :
  - La planification des AG des Districts sous forme dématérialisée :
    - Oise : vendredi 4 décembre 2020 (Invitation reçue, assistera P Poidevin)
    - Côte d'Opale : samedi 5 décembre 2020 (Invitation reçue, assistera P Poidevin)
    - Somme : samedi 5 décembre 2020
  - Questionnaire de la Ligue vers l'ensemble des clubs
  - Formation Initiale des Arbitres
  
- Réunion du Bureau du collège des Présidents du Districts du 2 décembre 2020
  - La FFF subit les décisions contradictoires du gouvernement, seules les notes remises par la FFF doivent faire foi.
  - Reprise des pratiquants majeurs à l'identique des mineurs suivant protocole sanitaire et donc sans contact et sans opposition, conformément à la note du 1er décembre de la FFF.
  - L'usage des vestiaires et installations restent soumis aux autorisations des propriétaires (collectivités)
  - Pas d'information pour le moment pour la date de reprise des rencontres et les activités en salles.
  - Un communiqué de synthèse de la FFF sur ces modalités de reprise sera envoyé dans tous les centres de gestion, accompagné du protocole sanitaire.
  - Les conclusions du groupe de travail sur la reprise des compétitions devront être validées par la LFA et la FFF et le protocole sera envoyé aux centres de gestion après l'AG de la LFA du 11 décembre 2020.
  - Certaines études officielles démontrent que ce n'est pas sur le terrain que le virus se transmet, ni par le ballon, mais lors des transports ou moments de convivialité ou dans les vestiaires. Cela pourrait aider à favoriser la reprise des compétitions.
  - Report de l'Assemblée Fédérale du 12 décembre 2020 dû au report de l'AG de nombreuses Ligues et de districts.
  - Le District Aisne a répondu au questionnaire sur l'intérêt d'une nouvelle licence « volontaire ».

### **Mesures dérogatoires sur le statut de l'arbitrage :**

Le Comité Exécutif de la FFF du 25 novembre 2020 a prononcé 3 mesures dérogatoires en matière d'arbitrage :

- Repousser la date d'examen de la situation des clubs du 31 janvier au 31 mars pour permettre aux instituts de formation d'organiser les sessions de formation qu'ils n'ont pas pu mettre en place pendant le confinement
- Reculer la date fixée par l'article 49 pour la publication des listes des clubs en infraction, du 28 février au 30 avril
- Repousser la date pour comptabiliser le nombre de matchs effectués par les arbitres, du 15 au 30 juin.

Les Présidents de la Commission Départemental des Arbitres, de la commission de recrutement de l'arbitrage et de la commission sur le statut de l'arbitrage seront conviés à la prochaine réunion du bureau directeur pour échanger sur ce thème.

Information sur la possibilité de dispenser les FIA en FOAD

## **Communication de la FFF sur la reprise des activités sportives :**

Communication de la FFF du 2 décembre 2020 :

A la suite des annonces gouvernementales intervenues au cours des derniers jours sur les conditions de la reprise d'activité, la FFF a publié les modalités de cette reprise pour tenir compte de la suppression de la règle des 3h/20kms.

En premier lieu, il convient de noter que si la pratique des sports collectifs est à ce jour encore interdite par l'Etat, les clubs sont autorisés à ouvrir leurs portes pour proposer une pratique adaptée.

Cette autorisation vaut aussi bien pour les majeurs que pour les mineurs, l'ensemble des licenciés pouvant donc reprendre une activité dans les mêmes conditions de pratique. Les pratiques proposées devront permettre de respecter les gestes barrières et l'ensemble du protocole sanitaire établi par le ministère des sports.

Il est donc impossible de proposer une pratique avec contact et opposition. L'utilisation du ballon est en revanche autorisée.

## **Zoom sur la commission Délégués - Intempéries :**

En collaboration avec le Président de la commission des Délégués et Intempéries, il est présenté le rôle de la commission et la composition de la commission suite à l'étude des demandes de cooptation reçues qui sera adopté par le prochain comité directeur.

## **Ordre du jour Comité Directeur du 19 décembre 2020 :**

Le Comité Directeur se réunira le samedi 19 décembre 2020 à partir de 9 heures 30 au siège du District dans le respect des mesures sanitaires (à défaut en visio), l'ordre du jour portera sur :

- Infos du Président :
  - o Ag de la LFA du 11 décembre 2020
  - o Conseil de Ligue du 14 décembre 2020
  - o Trophées Aisne Nouvelle 2021
  - o Bénévole du mois
  - o Perspectives de reprise des compétitions
- Infos du Secrétaire Général
  - o Courriers
  - o Statistiques licences
  - o Validation des ententes
- Infos du Trésorier
- Approbation du Règlement intérieur
- Proposition des membres de commissions par chaque Responsable de secteur
- Validation des compositions de commissions
- Intervention du Responsable des compétitions seniors et jeunes
- Formation des Bénévoles
- Formation Initiale des Arbitres
- Questions diverses reçues

## **Animation du réseau :**

Les actions mises en place afin de maintenir le réseau, notamment les concours de pronostics se poursuivent sous une nouvelle forme.

Un quizz sur la connaissance footballistique et une action sur des défis techniques sont en cours de publication.

En lien avec la reprise de l'activité dans les clubs, Timothée propose une première thématique «Accueil et organisation de la pratique de U6 à U9 » avec pour objectif de toucher les accompagnateurs et/ou parents de joueurs.

Deux sessions sous forme de visioconférences seront ouvertes le lundi 7 décembre 2020 à 15 heures et 18 heures pouvant réunir entre 12 à 15 personnes maximum par session.

***Le bureau Directeur se réunit sous forme de visio conférence chaque semaine et diffuse le compte rendu sur le site internet du DAF afin de communiquer sur les travaux en cours et les décisions prises à destination des clubs et de leurs licenciés.***

***Pour autant les Présidents de commission sont invités à poursuivre leurs échanges et animer leur commission sous forme de visioconférence via starLeaf. La demande de planification de la visio est à faire au Directeur Administratif.***

Le Président

Pascal Poidevin

Le Secrétaire Général

Michel Corniaux